



## Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

### REUNION DU BUREAU SYNDICAL

du 7 Juillet 2023

-----

Délibération n°DE202307069 :ELECTRIFICATION – Aides du FACÉ 2023  
– Programme "Environnement" - Plan de financement.

### RAPPORT DU PRESIDENT

Comme pour tous les programmes FACÉ, depuis 2012, la part du FACÉ couvre au maximum 80% de travaux éligibles HT, alors qu'auparavant les aides couvraient 65% du montant TTC des travaux.

Par courrier du 11 avril 2023, les services de l'Etat nous ont notifié la participation accordée au département de l'Ain au titre du sous-programme "environnement" de son programme principal pour l'exercice 2023, qui s'élève à 589.000 €. Ce montant permet la réalisation d'un programme de travaux de 1.039.412 € toutes taxes comprises.

Cette dotation est un complément intéressant pour financer les nombreuses demandes d'opérations esthétiques, au titre de financements "environnement" mis en place entre le Syndicat et ENEDIS, et du programme spécifique "taxe".

Les travaux susceptibles d'être financés sur ce programme, concernent des travaux d'esthétique effectués en coordination avec d'autres travaux.

Le financement est assuré au moyen de :

- la subvention du FACÉ,
- d'une participation du Syndicat,
- et de la participation des collectivités intéressées.

Pour des raisons évidentes d'équité, les participations des collectivités sont identiques à celles des programmes similaires.

Le montant global permettra de financer les opérations, suivant le plan de financement annexé.

Compte tenu de ces précisions, je vous demande de bien vouloir vous prononcer sur le plan de financement correspondant à ce programme, qui fait ressortir une participation de 60 200 € du Syndicat.

\* \* \* \* \*

DECISION

Le Bureau Syndical,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré,

Approuve le plan de financement du programme "environnement" proposé, qui demeurera annexé à la présente délibération et qui, pour un montant de travaux de 1.039.412 €, fait apparaître une participation de 173.235 € du Syndicat.

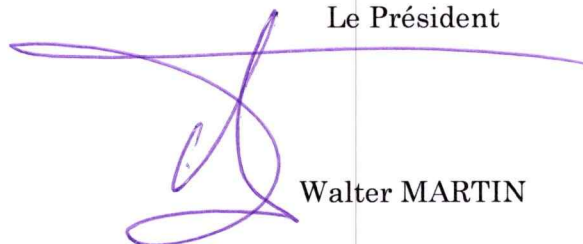
Présents : Walter MARTIN, Michel CHANEL, Philippe GUILLOT-VIGNOT, Andrée TIRREAU, Alexis MORAND, Daniel DOMPOINT, Catherine PICARD, Denis LINGLIN, Françoise COURTINE, Stéphane MARTINAND, Annie MEURIAU, Christian FONTAINE, Hélène BROUSSE, Daniel ROUSSET, Valérie POMMAZ, Yannick RIOU, Patrick MATHIAS, Joël PRUDHOMME.

Secrétaire de séance : Alexis MORAND

Vote : Unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme

Le Président



Walter MARTIN



Je certifie le présent acte exécutoire conformément aux lois et règlements en vigueur, pour avoir été transmis à Madame la Préfète, qui en a accusé réception le .....

ANNEXE à la délibération n° DE202307069

Réunion du 7 juillet 2023

ELECTRIFICATION

Aides du FACE 2023 - Programme "environnement" (Tranche C)

Plan de financement

	Montant des travaux TTC	Récupération de TVA	Montant des travaux HT	Participation du CAS FACE	Participation des communes	Participation du Syndicat
Opération de coordination	1 039 411 €	173 235 €	866 176 €	589 000 €	103 941 €	173 235 €

Accusé de réception en préfecture  
001-250100211-20230728-DE202307069-AI  
Date de télétransmission : 28/07/2023  
Date de réception préfecture : 28/07/2023